



## COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 MARS 2020

Les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie se sont réunis le *lundi 2 Mars à 15h00* en la CCI – Antenne du Pays d'Auge à Lisieux, sous la présidence de Monsieur François AUBEY et sur convocation envoyée le 25 février 2020, affichée au siège de la Communauté d'agglomération à compter du même jour.

**Date de la convocation :** 25 février 2020

**Membres en exercice :** 31

**Présents :** 26

**Votants :** 26

**Etaient présents** : M. François AUBEY, Mme Jocelyne BENOIST, M. Eric BOISNARD, M. Benoît CHARBONNEAU, Mme Mireille DROUET, M. François-Paul GILAS, M. Denis GOUJON, M. Bruno LEBOUCHER, Mme Corinne LECOURT, M. Frédéric LEGOUVERNEUR, Mme Isabelle LEROY, M. Jacky MARIE, M. Hubert MASTROTOTARO, M. Alain MIGNOT, M. Didier PELLERIN, Mme Catherine SADY, M. Jean-Paul SAINT-MARTIN, M. Jean-Paul SOULBIEU, M. Emmanuel THILLAYE, Mme Léa VERSAVEL, M. Bernard AUBRIL, Mme Christelle BACQ DE PAEPE, M. Bernard BROISIN-DOUTAZ, M. Alain GUILLOT, M. Jean-Pierre LECOMTE, M. Dany TARGAT

**Etaient absents/excusés** : Mme Véronique MAYMAUD, M. Sylvain BALLOT, M. Serge MARIE, M. Patrick BEAUJAN, M. Johnny BRIARD,

### **B2020.004 – ENVIRONNEMENT – CADRE D'INTERVENTION POUR LA RESTAURATION DES MARES 2020**

**RAPPORTEUR** : Mme Léa VERSAVEL

**ANNEXE** : modèle de convention pour les propriétaires et exploitants agricoles

Après l'exposé de Mme Léa VERSAVEL,  
Après en avoir délibéré,

### **LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**AUTORISE** le Président :

- à conduire l'ensemble des travaux de recensement, contacts et restauration sur toutes les communes, dans une logique globale de préservation de la biodiversité et des trames écologiques du territoire Lisieux Normandie ;
  
- à réaliser une Déclaration d'Intérêt Général pour l'ensemble des restaurations de mare non soumise à enquête publique, suivant l'argument qu'il n'y aura ni expropriation ni demande de participation financière au propriétaire ;

- à demander des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département du Calvados ;
- à établir et signer des conventions avec chaque propriétaire et exploitant des parcelles concernées par la restauration (modèle en annexe) ;
- à lancer les consultations nécessaires à la réalisation des travaux de restauration et à signer les marchés en découlant.

La délibération soumise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**B2020.005 – ENVIRONNEMENT – CONVENTION ANNUELLE (2020) AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE**

**RAPPORTEUR** : Mme Léa VERSAVEL

**ANNEXE** : projet de convention annuelle (2020) avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie

Après l'exposé de Mme Léa VERSAVEL ,  
Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**VALIDE** le programme d'actions détaillé dans le projet de convention 2020 du Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie ;

**AUTORISE** le Président à signer la convention 2020 avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie ;

**DECIDE** d'inscrire la dépense correspondante à son budget.

La délibération soumise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**B2020.006 – CONTRACTUALISATION - REHABILITATION DE LA FERME DU BREUIL EN CENTRE CULTUREL- CONTRAT DE RURALITE 2017-2020 - DEMANDE DE SUBVENTION – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) ET/OU DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2020**

**RAPPORTEUR** : M. François AUBEY

Après l'exposé de M. François AUBEY,  
Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**SOLLICITE** la Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux et/ou la Dotation de Soutien à l'Investissement Local au titre de la programmation 2020

**AUTORISE** le Président, à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention et toute convention en découlant.

La délibération soumise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**B2020.007 – CONSTRUCTION D’UN CENTRE AQUATIQUE A SAINT-PIERRE-EN-AUGE - CONTRAT DE RURALITE 2017-2020 - DEMANDE DE SUBVENTION – DOTATION D’EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) ET/OU DOTATION DE SOUTIEN A L’INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2020**

RAPPORTEUR : M. FRANÇOIS AUBEY

Après l’exposé de M. François AUBEY,  
Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**SOLLICITE** la Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux et/ou la Dotation de Soutien à l’Investissement Local au titre de la programmation 2020 .

**AUTORISE** le Président, à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention et toute convention en découlant.

La délibération soumise aux voix est adoptée à l’unanimité des membres présents et représentés.

**B2020.008 – ATTRACTIVITE - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PROMESSE DE VENTE MONSIEUR ALIAGA - ENTREPRISE MADE INOX**

RAPPORTEUR : M. FRANÇOIS-PAUL GILAS

Après l’exposé de M. François-Paul GILAS,  
Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**DECIDE** de signer la promesse de vente avec la société MADE INOX, ou toute personne morale s’y substituant, telle qu’une SCI portée par ces deux acquéreurs, d’un atelier relais composé de 2 modules situé sur les parcelles AI 343 et AI 350 à LIVAROT pour un total d’environ 57a 05ca au prix de 165.000,00 € TTC.

**PRECISE** que les frais de notaire, les frais de division de géomètre et tout autre frais afférents sont à la charge de l’acquéreur.

**AUTORISE** M. François AUBEY, Président ou M. François-Paul GILAS, Vice-Président, avec la faculté d’agir ensemble ou séparément, à signer tous les actes et pièces se rapportant à cette affaire.

La délibération soumise aux voix est adoptée à l’unanimité des membres présents et représentés.

**B2020.009 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SIGNATURE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SOCIETE IEL EXPLOITATION 60 – PROJET DE FERME SOLAIRE**

RAPPORTEUR : M. FRANÇOIS-PAUL GILAS

Après l’exposé de M. François-Paul GILAS ,  
Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**DECIDE** d’approuver les conditions substantielles du bail ;

**PRECISE** de confier à la Société « ENOTOS », titulaire d’un Office Notarial à PLERIN (22190), 3 rue des Mimosas, la rédaction du bail et toutes autres pièces relatives se rapportant à ce

dossier ;

**PRECISE** que les frais de notaire et les frais de raccordement aux différents réseaux sont à la charge des bénéficiaires à savoir la société IEL Exploitation 60 ;

**AUTORISE** le Président à signer tous les actes et pièces se rapportant à cette affaire.

La délibération soumise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**B2020.010 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZA DU LION D'OR - MERY BISSIERE – VENTE D'UNE PARCELLE AU PROFIT DE M. ET MME TURQUETY**

**RAPPORTEUR** : M. FRANÇOIS-PAUL GILAS

**ANNEXE** : Plan du lotissement de la ZA du Lion d'Or à Mery-Bissière ; avis des domaines

Après l'exposé de M. François-Paul GILAS,  
Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**DECIDE** la vente à M. Mickaël TURQUETY et Mme Hélène TURQUETY, ou pour toute personne physique ou morale s'y substituant, telle qu'une SCI portée par ces deux acquéreurs, un terrain viabilisé d'environ 2 503 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée D893 à Méry Bissière, au prix de 8€ HT/m<sup>2</sup>.

**DÉCIDE** de confier à un notaire, la rédaction d'une promesse de vente et toutes autres pièces relatives se rapportant à ce dossier ;

**PRECISE** que les frais de notaire, les frais de division de géomètre et les frais de raccordement aux différents réseaux sont à la charge des bénéficiaires, M. et Mme TURQUETY.

**AUTORISE** M. AUBEY, Président ou M. François GILAS, Vice-Président, avec la faculté d'agir ensemble ou séparément, à signer tous les actes et pièces se rapportant à cette affaire.

La délibération soumise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**B2020.011 – PEPINIERE D'ENTREPRISES SUR LA FRICHE SANCHEZ - MODIFICATION DES RECETTES DU PLAN DE FINANCEMENT**

**RAPPORTEUR** : M. FRANÇOIS AUBEY

Après l'exposé de M. François AUBEY,  
Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération n° 2019.047 en date du 28 mars 2019 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Bureau communautaire et au Président ;

**VU** la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie en date du 13 décembre 2018 rappelant l'historique du projet et son enveloppe prévisionnelle ;

**APPROUVE** la modification des recettes du plan de financement proposé ;

**AUTORISE** M. AUBEY, Président, ou M. GILAS, Vice-Président, à solliciter l'ensemble des partenaires financiers susceptibles d'apporter leurs concours pour la réalisation de ce projet ;

**AUTORISE** M. AUBEY, Président ou M. GILAS, Vice-Président, à signer tout document se rapportant à ce dossier, notamment toute convention de financement ;

La délibération soumise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**B2020.012 – COHESION SOCIALE – GENS DU VOYAGE – MOUS – CONSTRUCTION D'UN HABITAT ADAPTE SUR LA COMMUNE DE ST PIERRE EN AUGE – ACQUISITION DES PARCELLES**

RAPPORTEUR : M.DANY TARGAT

ANNEXE :\_Avis des domaines - parcelles cadastrées 331 B 491 et 331 B 467

Après l'exposé de M. DANY TARGAT,  
Après en avoir délibéré,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**AUTORISE** Monsieur le Président à engager la négociation au vu de l'acquisition des parcelles cadastrées 331 B 491 et 331 B 467 d'une contenance totale de 2ha 40a 18ca, située sur la commune de St Pierre en Auge, et à faire une offre au vendeur qui reste dans le cadre de l'estimation réalisée par les Domaines.

**PRECISE** que l'acquisition des parcelles précitées fera l'objet d'une nouvelle délibération dès la fin des négociations ;

La délibération soumise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.



